



**PRÉSENTATION DU PLAN
D'ACTION GÉNÉRAL
DU
PROJET**

**« SPORTS ET LOISIRS DE
PLEINE NATURE »**

I. Rappel des étapes du projet – *Année 2016*

- **Mars à Juin** – Diagnostic territorial

// Etat des lieux, définition des activités structurantes, secondaires.

- **Juin à Juillet** – Analyse du diagnostic et préparation du plan d'actions

// Définition des grands enjeux § des perspectives à mettre en place

- **Septembre** – Elaboration du plan d'actions avec la Commission « sports et loisirs » du Conseil de Développement

- **Octobre** – Poursuite de l'élaboration du plan d'actions du projet avec les élus référents « sports de pleine nature » du territoire et la Commission.

- **Octobre** – Synthèse du plan d'actions

- **Novembre** – Présentation en Bureau syndical pour validation du projet

→ **1^{er} trimestre 2017 - Recherche de financements (Leader, Contrat de ruralité...) pour l'embauche d'un coordinateur de projet**

2. Rappel des grands enjeux

→ La structuration et la pérennisation de l'offre existante

→ La professionnalisation des acteurs

→ Le développement d'une offre nouvelle adaptée aux besoins des habitants, des touristes, des familles, des seniors et d'autres publics plus spécifiques.

→ La valorisation et la promotion des atouts :
les ressources environnementales, paysagères, patrimoniales, culturelles, artistiques.

III. Plan d'actions

a. Coordination générale

Mode d'organisation § axes prioritaires pour développer le projet sur le Pays?

Embauche d'un chargé de mission qui coordonne et met en œuvre, sous l'égide d'un employeur unique : le PETR



Le projet d'animation devra constituer la base de la station « sports et loisirs pleine nature » devant la mise en place d'aménagements

Les Offices de Tourisme devront être un pivot central du projet (information, réservations...)

La communication devra se délocaliser et aller à la rencontre des publics

Un lien fort est à construire avec le projet d'Office de tourisme de Pays : les deux projets devront interagir et s'appuyer l'un sur l'autre

III. Plan d'actions

b. Les activités identitaires : la randonnée

Renforcement § développement de l'offre randonnée

Poursuivre l'inscription de circuits au PDIPR afin de protéger les chemins et étoffer l'offre :
- Intervenir sur les zones les moins maillées (PDV et certaines parties de Noblat)

Valoriser et promouvoir également les sentiers de randonnée d'intérêt communautaire qui ne peuvent pas être inscrits au PDIPR - cf. travail réalisé par M. Brock sur la CC des Portes de V

Qualifier et développer l'offre en fonction des publics :
- Public scolaire : projet « un chemin, une école » //
- Développer et promouvoir des circuits phares et accessibles pour le public prioritaire « FAMILLE »//
- Développer des parcours interactifs pour agrémenter la rando libre

Fédérer les acteurs par la création de partenariats et/ou d'un évènement de grande ampleur :
Création de « packs » = partenariats entre hébergeurs/
restaurateurs/prestataires
*

Collaborer avec le PAH pour la mise en place d'activités communes, s'appuyer sur leurs projets en cours (le sport sur le Pays Monts et Barrages)

Renforcer les liens avec les partenaires suivants :
- communes, communautés de communes, groupements forestiers

III. Plan d'actions

c. Les activités identitaires : le VTT et le cyclotourisme

Renforcement & développement de l'offre VTT et cyclo

Poursuivre l'inscription de circuits PDIPR –
Cf. : randonnée pédestre

- Qualifier et développer l'offre en fonction des publics :
- Nécessité d'avoir une voie verte
 - Services annexes : locatif (parc de VTT et cyclos électriques)

Fédérer les acteurs par la création de partenariats et/ou évènement de grande ampleur

Mise en œuvre de parcours sécurisés

- Créer des services pour garantir l'itinérance :
- déplacements des bagages, préparation de repas, utilisation de la ligne de train existante

III. Plan d'actions

d. Les activités identitaires : le canoë/kayak

Renforcement & développement de l'offre canoë/kayak

Signalétique et aménagements :

- Moderniser la signalétique et améliorer l'accès aux « spots » les plus importants

Professionaliser l'activité :

- Dégager un temps « hors-saison » pour établir un plan de formation
- Poursuivre la création de partenariats (multi-thèmes, multi-activités)

Améliorer la visibilité/lisibilité de l'offre :

- Proposer une communication harmonieuse, efficace et adaptée aux publics

Réfléchir à un événement spécifique au canoë sur le territoire

III. Plan d'actions

d. Les activités à fort potentiel : la pêche

Développement du potentiel de l'offre « pêche »

Promouvoir l'offre qualifiée :

- Edition de topoguides/topofiches par pratique et par « spot » de pêche en partenariat avec la Fédération de pêche 87

Rendre accessible la pratique aux locaux et touristes :

- Créer une école de pêche
- Développement de produits touristiques : initiations, accompagnement à la journée, cartes de pêche abordables aux débutants pour pratique à la journée

Développement de la filière :

- Création d'une filière gastronomie « poissons d'eau douces »
- Partenariats avec les guides de pêche locaux et les AAPPMA